



Rapport des commissaires principaux

Nom de l'hippodrome	Fort Erie		
Date	Mardi 15 octobre 2019	Heure de départ	13 h 20
Conditions météorologiques	Courses 1 à 10 : Dégagé (Temp. : 13 °C)		
État de la piste	Type : Terre, rapide	Turf :	
Nombre de courses	10		
Retraits Vétérinaire :	2	Commissaires : 4	Piste :

Commissaire principal	Commissaire associé	Commissaire associé
Fenton Platts	Peter Gillies	Allan Stiff

Rapport sur les courses de la journée : (Zone de l'avant-dernier droit- accidents, amendes, suspensions, objections, disqualifications, remboursements, incidents pertinents, détails globaux, etc., examens de films, courses, réclamations)

Bureau :

Le propriétaire Joy Elkins était présent pour savoir quand le certificat du poulain "Triglav" sera admissible pour être émis par le bureau des courses. Le cheval avait été réclamé sur Woodbine, la documentation devra rester en Ontario pour les 90 jours requis, tel que stipulé par la règle 12.08.

L'entraîneuse Sherry Van den Berg nous a informés que les feux arrière et de freinage de sa remorque ne fonctionnaient plus et qu'elle ne serait pas présente pour la journée. Elle avait deux chevaux inscrits pour participer dans la Course 4 et la Course 9. Les chevaux seront retirés par les commissaires, mais elle devra soumettre une preuve de réparation pour sa remorque ou une preuve d'achat pour les pièces nécessaires.

L'entraîneur Dominic Polsinelli avait inscrit le cheval "Thunder Point", dans la Course 10, prévue pour aujourd'hui. Nous avons vérifié l'inscription initiale et le cheval avait été inscrit comme L1. Il

avait soumis le formulaire 1 pour le faire enregistrer dans le programme et sur la liste QLP. Il y a une période d'attente de 14 jours, précédant la course. Une fois qu'il a soumis le formulaire, il a rendu son cheval inadmissible indépendamment du moment de l'inscription, tel que stipulé par la règle 36.01.03.

Le personnel de la CAJO était sur les lieux aujourd'hui pour nous informer de la décision de l'iAGCO de poursuivre avec le site Internet. Nous avons débattu quelques sujets visant les changements.

Examens de films :

Nous avons discuté avec les jockeys au sujet des nouvelles directives sur la stimulation, qui entreront en vigueur le 18 octobre 2019, visant aussi le suivi pour le programme-pilote à l'endroit du protocole des commotions.

Courses :

74 sur la ligne de départ

Course 1 – Rien à signaler. Nous avons reçu un appel de la part d'E. Ramsammy, menant le #7, qui pensait que J. Alderson, menant le #5, l'avait un peu trop coincé aux alentours du poteau de ¼ de mille. Nous avons examiné la course dans le virage, mais la vidéo était non concluante.

Course 2 – Le #2, "Show Me The Prize", (C. Husbands), 5^e, rentre dans le virage de fond, comme l'espace à l'intérieur se rétrécissait alors que le #5, "Perfect Road", fermait l'angle sur la rampe. Le #2 dépasse le #5. Le #7, "Spring Forward", a reculé dans le virage de fond et a été dépassé. Rien à signaler pour le reste.

Course 3 – Le #6, "Petite Amy", a chevauché au départ et a touché le #5, "Jezebel Jones". Rien à signaler pour le reste.

Course 4 – Rien à signaler.

Course 5 – Le #1, "Transfer Pricing", et le #4, "Rightfromthe Gecko", ont été retirés sur l'avis du vétérinaire officiel. Le #6, "Quality Brew", est parti avec difficulté. Rien à signaler pour le reste. La jockey Helen Vanek a été citée pour une potentielle infraction à la règle sur les stimulations dans le dernier droit. Après l'examen, nous avons déterminé que Mme Vanek avait fait un usage excessif de son fouet, par le nombre de coups appliqués à son cheval à partir du début du dernier droit. Nous avons discuté avec Mme Vanek et lui avons annulé le droit d'examen. Elle a reçu une sanction pécuniaire de \$300 et une suspension de conduite d'un jour, pour le 19 octobre 2019.

Course 6 – Enquête des commissaires visant le départ du #4, "Abogada". Après l'examen des images fournies par les caméras de la tour frontale et d'angles panoramiques et après avoir discuté avec le juge au départ ainsi qu'avec le cavalier, nous avons décidé que le #4 n'avait pas reçu un bon départ. Un remboursement complet a été requis. Rien à signaler pour le reste.

Vidéo pour l'enquête – <https://youtu.be/NOKBBj4XLkA>

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – Rien à signaler. Le jockey Howard Newell a été autorisé à se retirer du reste de ses courses.

Course 9 – Rien à signaler.

Course 10 – Rien à signaler.

Réclamations :

Course 2 – Le #5, “Perfect Road”, pour \$4,500, par Julie Mathes propriétaire-entraîneuse.

Course 3 – 2 réclamations soumissionnées pour le #2, “Ready and Willing”, dont une annulée, qui ira au propriétaire Les Ham, entraîneur P. Loescher.

Course 4 – Le #1, “Adios Judith”, pour \$4,500, par Shane Meyers propriétaire-entraîneur.

Course 9 – Couplé pour le #5, “Diddley”, pour \$8,000, ira au propriétaire 1596389 Ont. Inc, entraîneur M. Drexler.

Course 10 – Quintuplé pour le #7 – “The Other Breeze”, pour \$3,000, ira au propriétaire Ascot Stud, entraîneur M. Blake.